



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE COMMUNAL D'HYGIENE
ET DE SANTE

SCHS – UTS - 2021/01002-JR-AC - AM n° 33

Arrêté infraction au RSD
279 rue de la Croix Rouge porte 7 -
résidence Desbonnet,

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu les articles L 2212-2 et 2122-34 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 1979 portant Règlement Sanitaire Départemental du Nord et en particulier les articles 32,32,119,121

Vu le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent,

Vu les plaintes formulées par Madame LYNDA KLILICHE, locataire du logement sis à TOURCOING 279 rue de la Croix Rouge porte 7 - résidence Desbonnet,,

Vu les constats du 8 février 2022 et du 19 septembre 2022 dans le logement sis à TOURCOING 279 rue de la Croix Rouge porte 7 - résidence Desbonnet, établi par Monsieur Jérôme RICHIR, inspecteur de salubrité du Service Communal d'Hygiène et de Santé, dûment commissionné et assermenté,

Etant donné l'état d'indécence du logement sis à TOURCOING, 279 rue de la Croix Rouge porte 7 - résidence Desbonnet, entraînant un risque pour la santé de leurs locataires en titre,

Vu les courriers des 25 février 2022 et 4 octobre 2022 adressés à LILLE METROPOLE HABITAT, propriétaire du logement, lui demandant de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux causes d'indécences/d'insalubrité constatées, à savoir :

- Présence d'un pont thermique généralisé au niveau des trois chambres, du séjour, de la cuisine; des WC et des couloirs accompagné d'un développement de moisissures sur le pourtour des ouvrants et sur les plafonds des chambres; RSD 59 art- 32, 33
- Présence avérée de nuisibles (souris) RSD 59 Art-119, 121

Etant donné l'absence de réaction de LILLE METROPOLE HABITAT LILLE METROPOLE HABITAT,

Etant donné le nouveau constat effectué le 14 mars 2024 dans le logement sis à TOURCOING 279 rue de la Croix Rouge porte 7 - résidence Desbonnet, montrant qu'aucun travaux n'ont été réalisés,

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures de police édictées par les circonstances.

ARRETONS

Article 1 – LILLE METROPOLE HABITAT LILLE METROPOLE HABITAT, propriétaire du logement sis à TOURCOING (59200), 279 rue de la Croix Rouge porte 7 - résidence Desbonnet, est mis en demeure dans les plus brefs délais et, en tout état de cause, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de notification du présent arrêté de réaliser les travaux suivants :

- Recherche et suppression des causes d'humidité et de développement de moisissures au niveau des trois chambres, du séjour, de la cuisine; des WC et des couloirs ; RSD 59 art- 32, 33
- Lutte efficace contre la présence de rongeurs. RSD 59 Art-119, 121

Article 2 – A l'issue de ce délai maximum, en cas d'inobservation de ces dispositions, la procédure reprise aux articles du Règlement Sanitaire Départemental ainsi que le Décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent sera engagée à l'encontre de propriétaire.

Article 3 – Le présent arrêté lui sera notifié, par lettre recommandée avec accusé de réception et transmis à Monsieur le Préfet du Département du Nord.

Article 4 – Un recours peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Article 5 – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Commissaire Central de Police, Chef du Groupe de Circonscription de Tourcoing sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le jeudi 18 avril 2024



Par déléguation du Maire

Jean-Marc VANGILVIN

Conseiller Municipal Délégué en charge

de l'Hygiène, de la Salubrité, des Cimetières,

de la Police Funéraire et de l'Etat Civil

jmvangilvin@ville-tourcoing.fr

Envoyé en Préfecture le 22.04.2024
Publié sur le site de la Ville le 22.04.2024